

# Ordonnance collective

OC-10-002	Initier un prélèvement nasopharyngé pour la recherche d'influenza chez les travailleurs du CIUSSS MCQ	
Version n°1	Entrée en vigueur : 2021-12	Révisée le : S. O.
Installation(s) : Toutes les installations du CIUSSS MCQ		
Territoire(s) visé(s) : Tous les territoires du CIUSSS MCQ		
Service(s) visé(s) : Service santé et sécurité du travail-soutien aux employés (SST) et services courants et centres de prélèvement et centre de dépistage covid (CDD).		

<b>Référence à un protocole :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
<b>Professionnels visés par l'ordonnance :</b> Les infirmières et infirmiers du service santé sécurité au travail-soutien aux employés (SST) qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires exerçant au CIUSSS MCQ peuvent initier et demander un prélèvement pour recherche d'influenza. Les infirmières et infirmiers du service santé sécurité au travail-soutien aux employés (SST), habileté(e)s à effectuer cet examen de dépistage peuvent procéder à un prélèvement pour recherche d'influenza. Les infirmières et infirmiers des services courants, habileté(e)s à effectuer cet examen de dépistage peuvent procéder à un prélèvement pour recherche d'influenza. Les technologistes médicaux des centres de prélèvement, habileté(e)s à effectuer cet examen de dépistage peuvent procéder à un prélèvement pour recherche d'influenza. Les infirmières et infirmiers auxiliaires, les CEPI et les externes en soins infirmiers peuvent contribuer à l'application de cette ordonnance dans le respect de leur champ d'exercice, suite à l'évaluation et l'initiation par l'infirmière <b>OU</b> une prescription médicale. Les intervenants autorisés à réaliser le dépistage de la COVID-19 en clinique de dépistage (CDD) en contexte d'état d'urgence sanitaire peuvent effectuer les prélèvements pour la COVID-19 selon certaines conditions. La recherche d'influenza sur ce même écouvillon par prélèvement nasopharyngé doit être initiée par un professionnel habileté seulement.
<b>Activités réservées :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;</li><li>Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.</li></ul>
<b>Clientèle visée :</b> Tous les employés du CIUSSS MCQ présentant des symptômes d'influenza.
<b>Situation clinique visée par l'ordonnance :</b> L'infirmière du service santé sécurité au travail-soutien aux employés (SST) peut demander un dépistage d'influenza pour un employé présentant des signes d'influenza.

## INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

S'applique exclusivement si l'indice d'activité grippale est de modéré à très élevé, confirmé par l'équipe de PCI.

Effectuer un dépistage lorsque l'employé présente un syndrome d'allure grippale. Sert à identifier rapidement les employés porteurs de l'influenza et ainsi permettre de réintégrer l'employé non confirmé et ainsi favoriser la présence au travail.

Critères de syndrome d'allure grippale (SAG) :

Apparition soudaine des symptômes suivants : fièvre et/ou frissons, et/ou douleurs musculaires (myalgies), et/ou fatigue généralisée accompagnés d'au moins un des symptômes suivants :

- Toux;
- Mal de gorge;
- Arthralgie, prostration.

## **CONTRE-INDICATIONS**

- Fracture du nez récente (moins d'un mois);
- Épistaxis récente (moins de 7 jours);
- Chirurgie nasale récente / rhinoplastie (moins d'un mois).

## **LIMITES/ORIENTATIONS VERS LE MÉDECIN**

Le résultat est acheminé à l'infirmière du service santé sécurité au travail-soutien aux employés (SST), qui avisera le gestionnaire de l'employé et l'infirmière en prévention et contrôle des infections, selon les pratiques locales, si le résultat est positif.

## **DIRECTIVES**

Situation clinique visée par l'ordonnance :

L'infirmière du service santé sécurité au travail-soutien aux employés (SST) peut demander un dépistage d'influenza pour un employé présentant des signes d'influenza.

- Lorsque l'infirmière SST est informée qu'un employé présente des signes et symptômes cliniques d'allure grippale, elle communique avec l'employé.
- L'infirmière SST détermine que l'employé qu'elle a évalué présente des signes et symptômes cliniques d'allure grippale.
- L'infirmière SST avise l'employé qu'il devra subir un test de dépistage pour l'influenza et lui remet le formulaire de liaison (Annexe 1) complété par celle-ci.
- Si le dépistage se fait via l'infirmière SST, l'employé sera informé de la façon de faire pour obtenir le prélèvement auprès du service SST.
- Si le dépistage se fait via les services courants, l'infirmière SST avise l'employé de la façon de faire pour obtenir le prélèvement auprès des services courants de certains RLS.
- Si le dépistage est fait via les centres de prélèvement, l'infirmière SST avise l'employé de la façon de faire pour obtenir le prélèvement auprès des centres de prélèvement de certains RLS.
- Si le dépistage est fait via les centres de dépistage covid (CDD), l'infirmière SST avise l'employé de la façon de faire pour obtenir le prélèvement auprès des CDD de leur RLS.
- L'infirmier(ère), l'infirmier(ère) auxiliaire, l'externe en soins infirmiers, le (la) CEPI, le (la) technologiste médical(e), le personnel autorisé à faire les prélèvements en CDD effectue le prélèvement nasopharyngé pour le dépistage de l'influenza des employés référés par l'infirmière SST avec le formulaire de liaison en main (annexe 1). Les intervenants concernés suivent les consignes identifiées sur ce formulaire.
- Le laboratoire achemine une copie du résultat au service santé sécurité au travail-soutien aux employés (SST).
- L'infirmière SST contacte l'employé pour l'aviser du résultat et si positif, avise également le gestionnaire de l'employé et l'équipe PCI.

- L'infirmière SST demande le remplacement de l'employé selon le résultat reçu.

Se référer aux méthodes de soins informatisées suivantes :

**Méthodes soins informatisées :**

- Prélèvement des sécrétions nasales avec un écouvillon velouteux (flocké).

**Bibliothèque clinique, Intranet conjoint CHAUR :**

- MSI – Prélèvement des sécrétions nasales avec un écouvillon velouteux-flocké (grippe saisonnière, influenza).

**MÉDECIN RÉPONDANT**

De façon générale, pour tous les dépistages effectués pour un employé, le médecin répondant sera le médecin du service de santé.

**ANNEXE**

Annexe 1 : Formulaire de liaison

**BIBLIOGRAPHIE**

MSSS : Groupe de travail sur l'influenza en milieu fermé (2006). *Guide d'intervention influenza en milieu d'hébergement et de soins de longue durée, prévention, surveillance et contrôle*, Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2006, Bibliothèque nationale du Canada, 2006 (révisé 2013).

## APPROBATION / ADOPTION

<b>ÉLABORATION</b>	Marylaine Cyr, chef de service de la prévention santé et sécurité au travail, DRHCAJ	
<b>COLLABORATION</b>	Annie Fiset, chef de service des centres ambulatoires Julie St-Onge, conseillère cadre en soins infirmiers Annie Laberge, chef de service prévention et contrôle des infections, Direction des soins infirmiers Myriam Fortin, infirmière clinicienne Bruno Vaillancourt, coordonnateur biologie médicale	
<b>ANNULÉ ET REMPLACÉ</b>	CSSSAE	S. O.
	CSSSBNY	S. O.
	CSSSD	S. O.
	CSSSÉ	S. O.
	CSSSHSM	S. O.
	CSSSM	S. O.
	CSSSTR	S. O.
	CSSSVB	S. O.
	Agence	S. O.
	CJMCQ	S. O.
	CRDITED	S. O.
	Domrémy	S. O.
	InterVal	S. O.
<b>APPROUVÉE PAR :</b>	<b>Approbation électronique</b> Julie St-Onge Directrice adjointe Soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections	2021-12-28
	<b>Approbation électronique</b> Dr André Poirier Chef de service microbiologie-infectiologie	2022-02-02
<b>ADOPTÉE PAR :</b>	<b>Original signé</b> Dr Lossany Touré Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2022-03-11

**Dépistage employé CIUSSS MCQ  
Analyser rapidement S.V.P.**

**Formulaire de liaison à l'intention  
des soins infirmiers courants, du service santé  
personnel du laboratoire et personnel des CDD**

Identification de l'utilisateur  
Dossier : \_\_\_\_\_  
ou  
RAMQ : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
D.D.N. : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
AAAA MM JJ

À la suite de l'application d'une ordonnance collective (OC-10-002)

Titre de l'ordonnance collective :		Initier un prélèvement nasopharyngé pour la recherche d'influenza chez les travailleurs du CIUSSS MCQ	
Numéro du document :		OC-10-002	
Adopté en établissement par :		Président CMDP	Date :2021-01-18
Clientèle visée :		Tous les travailleurs du CIUSSS MCQ présentant des symptômes d'influenza.	
Médecin traitant :			
<b>Dr Jacques Turcotte</b>		<b>Numéro de permis : 79-136</b>	
<b>***Faire parvenir le résultat par télécopieur au 819-537-4220 (service santé)</b>			
Traitement : <b><u>PRÉLÈVEMENT NASOPHARYNGÉ RECHERCHE D'INFLUENZA</u></b> (prélèvement des sécrétions nasales avec un écouvillon velouteux-flocké)			
Date et heure du prélèvement : _____			
***Ne pas oublier d'identifier le prélèvement : <b><u>Nom+RAMQ</u></b> et date+heure du prélèvement et vos initiales. // Inclure cette requête avec le prélèvement pour le laboratoire ***			
Notes complémentaires de l'infirmière :			
Symptômes : Syndrome d'allure grippale (SAG)			
<b><u>Identification du préleveur :</u></b>			
Nom : _____		Prénom : _____	
Signature : _____		Date : _____	
AAAA-MM-JJ			
Pour renseignement : infirmière de l'équipe soutien aux employés :			
Nom : _____			
Coordonnées : _____			